



Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI – 98890 PAITA

BP 560 • 98845 NOUMEA

☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49

Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

N° Réf. : 163-24/FCF/RE

L'Association Fédérale de Football Diversifié

A

Madame la Déléguée
Messieurs les Délégués

Nouméa, le 11/10/2024

Objet : Assemblée Générale Élective.

Madame, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 29 alinéa 3 des Statuts de l'AFFD, les membres du Comité Directeur ont un mandat de quatre ans.

Toutefois, le délai, notamment des décisions concernant les élections des organismes chargés d'une mission de service public administratif, a été suspendu de trois mois, du 13 mai au 12 août 2024, et peut donc être reporté également de trois mois, en application de l'article 5 de la délibération n° 146/CP du 7 juin 2024 de la commission permanente du Congrès de la Nouvelle Calédonie, portant mesures exceptionnelles dans le contexte de la crise de mai 2024.

Compte tenu de ces dispositions, le renouvellement des membres de notre Comité Directeur aura ainsi lieu exceptionnellement en Assemblée Générale le 21 décembre 2024, date validée par la Commission Électorale de la FCF, à 10H15 à l'hôtel le Centre Ducos.

Vous êtes ainsi informé(e)s de cette Assemblée Générale au moins 30 jours calendaires avant celle-ci, conformément à l'article 24 alinéa 2 des Statuts de l'AFFD.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, mes salutations sportives distinguées.

Monsieur Ronan EUZEN
Président

